

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

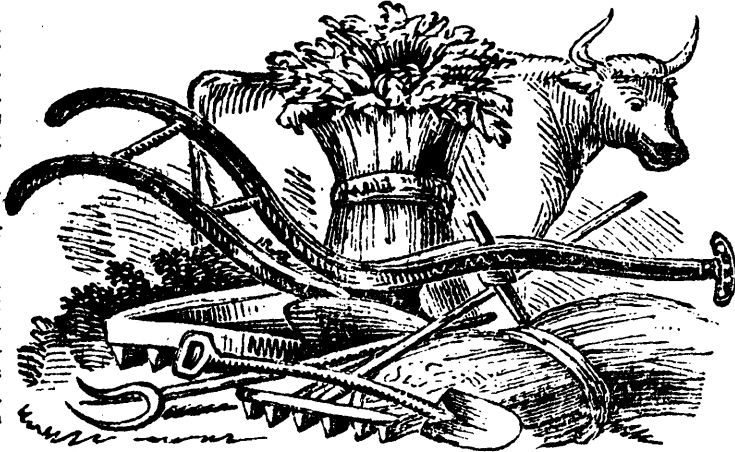
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

Editeur-Propriétaire  
**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concernant l'administration de la *Gazette* et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la *Gazette*.



Rédacteur

**J. D. SCHMOUTH**

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre *Gazette agricole*.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## SOMMAIRE :

**Causerie agricole :** Secrets pour obtenir des récoltes abondantes (Suite).

**Revue de la Semaine :** Allocution de Notre Saint-Père à l'occasion du décret relatif à la béatification du vénérable Jean-Baptiste de la Salle. — Persecution catholique au Nouveau-Brunswick. — Législation de la Province de Québec. — Hommage au Sacré-Cœur de Jésus.

**Sujets divers :** Pourquoi les plantes semées très-drues croissent-elles d'abord plus vite que si elles étaient semées claires ? — Pratique des fumiers salés. — Emploi de la terre comme litière. — L'œil du maître engraisse le bétail. — Cause du retard de notre publication.

**Petite chronique :** Profits réalisés par une manufacture de fromages.

**Recettes :** Procédé pour rendre aux harengs salés la qualité des harengs frais. — Recette contre la cangrène.

## CAUSERIE AGRICOLE

SECRETS POUR OBTENIR DES RÉCOLTES ABONDANTES.  
(Suite).

**2d Secret : bien choisir et bien préparer les semences : —** Des volumes ont déjà été consacrés à l'étude des sols, et à celle des engrais ; les agronomes les plus éminents, les praticiens les plus savants ont accordé à ces deux importantes questions du sol et des engrais une attention toute spéciale et bien méritée, nous nous plaisons à le reconnaître. Malheureusement on s'est trop peu occupé des semences ; on a agi à leur égard comme si elles étaient tout-à-fait accessoires et dignes tout au plus d'une courte mention.

Dans la présente causerie, nous voulons, autant qu'il nous sera possible combler cette lacune et attirer l'attention de nos lecteurs sur la nécessité de bien choisir les graines de semences et de les préparer convenablement.

*Le semblable produit son semblable*, voilà un aphorisme que l'on ne devrait jamais oublier, pas plus dans la production des végétaux que dans celle des animaux ; car, du soin avec lequel on en tiendra compte dépendent en grande partie les succès que l'on obtiendra dans toutes ces productions.

Cet aphorisme est scrupuleusement mis en pratique par les éleveurs les plus intelligents. Qu'il s'agisse de l'amélioration des races ou de la conservation de leurs qualités, c'est toujours par le choix de bons reproducteurs aidé d'un régime approprié que l'on espère réussir. Les travaux et les tendances de toutes nos sociétés d'agriculture en sont une preuve indiscutable. Presque toutes les années, ces sociétés accordent de nombreux prix aux éleveurs qui possèdent les reproducteurs les plus parfaits dans toutes les espèces animales : chez les chevaux et les bêtes-à-cornes aussi bien que chez les moutons et les porcs.

Puisque l'on encourage ainsi par de fortes primes l'élevage des reproducteurs les plus perfectionnés, on reconnaît nécessairement qu'ils ont une influence marquée sur les qualités de leurs descendants ; car sans cela à quoi bon les primer ?

Mais ce n'est pas tout, en l'absence même des primes et des encouragements accordés par les sociétés d'agriculture, en l'absence de tout stimulant étranger, l'éleveur croirait travailler contre ses intérêts s'il ne choisissait pour la reproduction, les mâles et les femelles possédant, au plus haut degré, les qualités qu'il veut propager. Dans l'espèce bovine, il élève toujours de préférence les veaux nés des meilleures vaches laitières. Dans l'espèce chevaline, il garde pour la reproduction les juments les mieux conformées et leur donne les plus beaux étalons qu'il peut se procurer. Ainsi donc, peut être sans le formuler avec précision, il met constamment en pratique l'aphorisme mentionné plus haut : *le semblable produit son semblable*.

Mais, si de la production animale nous passons à la production végétale, nous voyons les cultivateurs agir tout dif-

fèrement. Ici, peu ou point de choix judicieux; on sème les graines que l'on possède sans s'inquiéter si elles sont parfaitement constituées et en état de produire des plantes fortes et vigoureuses. On ne pense pas à leur appliquer les règles auxquelles on soumet avec tant de soin les animaux de la ferme, et l'on ne conçoit pas qu'il puisse y avoir quelque amélioration à introduire dans le choix des semences.

Nous devons reconnaître cependant que ce fait n'est pas général et qu'il existe beaucoup de cultivateurs qui réservent pour leurs ensemencements les graines les mieux venues, les plus mûres et les mieux conformées; mais nous n'en connaissons que très-peu qui prennent la peine de mettre de côté leurs graines de semence lorsqu'elles sont mauvaises, et de les remplacer par d'autres qu'ils pourraient se procurer par voie d'achat.

Cette insouciance n'a pas peu contribué à amener la dégénérescence de nos plantes et à affaiblir nos récoltes. Nos terres sont pauvres sans doute, elles ont été épuisées par un mauvais système de culture, par le retour trop fréquent des mêmes plantes sur les mêmes champs, par le défaut de fumure et par des labours trop superflus. Toutes ces fautes ont eu une influence désastreuse sur notre situation agricole et demandent un changement radical dans notre manière de cultiver la terre. Mais admettons aussi que le choix des semences ne doit pas non plus être oublié. Avec de mauvaises graines on aura beau améliorer la culture, enrichir, amender et approfondir les terrains, on échouera infailliblement; car le *semblable produit son semblable*; c'est à dire que la semence ridée et mal constituée ne produit que des plantes faibles, tandis que la graine pleine, lisse et régulière forme toujours des végétaux plus forts, plus rustiques, moins exposés aux maladies et aux insectes et produisant plus abondamment.

C'est ce qu'ont démontré les nombreuses expériences entreprises par les agronomes les plus distingués dans tous les pays agricoles. L'espace nous manque pour reproduire les résultats de ces expérimentations; mais nous pouvons affirmer que toutes arrivent à cette même conclusion que tous les grains bien pleins, à écorce lisse, quel que soit d'ailleurs leur volume produisent des tiges fortes terminées par des épis pesants et volumineux, tandis que les grains ridés, mal nourris ne donnent naissance qu'à des plantes faibles dont un grand nombre meurent avant leur entier développement.

Cela se conçoit parfaitement: Le germe contenu dans une graine, mise dans une situation favorable à la germination, se nourrit d'abord au moyen de la substance farineuse de cette graine et cette nutrition se continue jusqu'au moment où les racines sont devenues assez fortes pour s'implanter dans la terre et y puiser les aliments nécessaires à la plante et où les parties aériennes se sont assez développées pour absorber les gaz nutritifs de l'atmosphère. Ainsi donc, pour que la première végétation de la plante soit forte, il faut que le germe trouve dans la graine une nourriture capable de suffire à ses besoins. Et cette condition n'est remplie que par les semences bien pleines, non ridées, petites ou grosses. Dans les semences ridées ou légères, la matière farineuse est en quantité trop faible, la première croissance du végétal est nécessairement languissante et tout le reste de la végétation s'en ressentira, même dans les terrains bien fumés, bien amendés et convenablement ameublés. Car tout ariét ou tout affaiblissement dans la jeunesse d'une plante exerce une fâcheuse influence pendant le reste de la vie.

En ce qui concerne la préparation des semences, son utilité est parfaitement justifiée par la nécessité où se trouve chaque cultivateur de diminuer autant que possible les ra-

vages que les maladies et les insectes exercent dans ces cultures.

On a proposé la préparation des semences pour d'autres objets, il est vrai; mais la destruction des insectes et des germes de maladie a toujours été l'objet principal. D'ailleurs, jusqu'à présent, l'emploi des diverses eaux végétales préconisées dans le but d'augmenter la fécondité des semences, n'a montré que très-peu d'efficacité. Arthur Young fut, de tous les agronomes, celui qui contribua le plus à désabuser le monde agricole, à l'endroit de ces eaux végétales.

Il fit tremper les semences pendant 6, 12, 18 et 24 heures dans diverses liqueurs. Puis il les sema à côté d'autres qui n'avaient reçu aucune préparation. Pendant tout le cours de la végétation, il ne remarqua aucune différence sensible et lors de la récolte, les rendements des semences non préparées étaient tout aussi abondants que ceux des graines préparées.

Les mélanges employés par Arthur Young pour le trempage des semences furent les suivants: 1o. saumure de sel; 2o. jus de fumier; 3o. lessive de salpêtre; 4o. sang de taureau; 5o. eau écoulée du fumier de cheval; 6o. urine; 7o. mélange d'urine, de chaux et de colombine; 8o. mélange de sel, de colombine et de cendres; 9o. urine et sang de taureau; 10o. lessive de chaux; 11o. lessive de cendres de bois; 12o. dissolution de colombine; 13o. mélange de salpêtre, de cendres, de colombine et d'urine; 14o. suie et eau; 15o. suie et urine.

Ces mêmes substances employées en doses convenables comme arrosage sur les plantes en végétation produiraient sans doute d'excellents effets, car ce sont toutes des engrais très-puissants; mais quand on se borne à y tremper les semences on n'obtient jamais de résultat appréciable. Il ne peut d'ailleurs en être autrement puisque les semences sont mises en présence de ces engrais avant la germination, par conséquent, avant que le germe puisse absorber aucun nourriture.

Mais les résultats sont bien différents lorsqu'on a recours au trempage dans le but de détruire les germes des nombreuses maladies qui attaquent nos plantes cultivées. Ici, le succès est complet.

Les maladies les plus fréquentes qui attaquent nos végétaux sont celles produites par les champignons parasites. Ces champignons, connus en agriculture sous les noms de charbon, de carie, d'ergot, etc., donnent naissance à une poussière séminale appelée sporules qui s'attachent à l'écorce des grains, germent sur la jeune plante, l'accompagnent pendant sa végétation, se développent ensuite sur le grain nouveau quand il est formé et se nourrissent de substance. Ces champignons exercent souvent d'affreux ravages non seulement sur les céréales, mais aussi sur plusieurs autres plantes. Il suffit de quelques-uns de ces sporules pour produire de nombreux champignons parasites et détruire une récolte en grande partie.

Parmi les substances préconisées pour les détruire, le sulfate de cuivre seul, le sulfate de soude associé à la chaux, le sulfate de cuivre ou la chaux associés au sel marin, l'arsenic sont d'une efficacité incontestable. Mais dans le nombre il en est quelques-unes de vénéneuses; par exemple le sulfate de cuivre ou couperose verte et l'arsenic, que la prudence la plus élémentaire ne nous permet pas de mettre dans des mains inexpérimentées. Les autres, c'est-à-dire, le sulfate de soude ou sel de Glauber, la chaux et le sel marin sont parfaitement innocents et n'ont pas une moindre efficacité. Ce sont donc ces dernières qu'il faudra préférer dans la préparation des semences.

Voici alors comment on procède : " L'opération se fait dans une pièce dallée et planchée. On fait fondre 6 lbs de sel de Glauber par 10 gallons d'eau dans une cuve. On accélère la dissolution en agitant fortement le liquide ; lorsqu'elle est complète, elle peut se conserver pendant toute une semaine. On réduit de la chaux vive en poudre en l'arrosant d'une petite quantité d'eau. Cette dernière préparation se fait au fur et à mesure des besoins. On dépose deux ou trois minots de grain au milieu de la pièce et on le retourne constamment au moyen d'une pelle de bois pendant qu'on l'arrose avec la liqueur en aussi grande quantité qu'il peut en absorber. Ordinairement le grain absorbe 2½ à 3 pintes de solution par minot. Alors sans perdre de temps on assèche le grain en le saupoudrant de chaux en poudre pendant qu'un homme continue à remuer le grain. La proportion est de une livre et un tiers de chaux par minot de grain. Lorsque celui-ci est bien couvert de chaux, l'opération est terminée, et l'on recommence sur une nouvelle quantité.

(A continuer)

## REVUE DE LA SEMAINE

Le Saint Père vient encore, ces jours derniers, de donner au monde catholique, une nouvelle preuve de la confiance sans bornes qu'il entretient dans son cœur au sujet du triomphe prochain de l'Eglise de Jesus Christ sur ses persécuteurs actuels.

C'était à l'occasion du décret relatif à la béatification du vénérable Jean Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères de la Doctrine Chrétienne. Le Frère Philippe, supérieur général de cet Institut vint à adresser au Saint Père un discours de remerciement. Sa Sainteté, saisi-sant cette occasion, adressa à toute l'assistance une de ces admirables allocutions dont elle seule possède le secret. Cette allocution, aussi consolante pour les fidèles catholiques que terrible pour les impies, devrait être reproduite en entier dans notre feuille ; mais bien à regret nous ne pouvons qu'en faire de courts extraits et nous borner ici à reproduire les quelques passages où le St. Père parle de la situation présente de la Religion.

" Les difficultés s'accroîtront sous chacun de vos pas, dit Pie IX au Frère Philippe : les sarcasmes, les dérisions et les violences vous accompagneront dans le saint exercice de l'instruction chrétienne ; mais saisissez au pied du crucifix la vigueur qui vous est nécessaire, et rappelez-vous que ces misérables ennemis du bien, quel que soit leur perfide dessein contre les maîtres de la vérité, peuvent tourmenter de toute manière ; mais qu'ils ne peuvent abattre votre courage.

"..... Il y a différents pauvres, vous le savez, les pauvres nécessaires, les pauvres volontaires, et les pauvres d'esprit et d'affection. Il est vrai que cette pauvreté d'élection, si chère à Dieu et si féconde, on cherche à la détruire parce qu'ainsi le veut la barbarie de certains gouvernements. Ces gouvernements, appuyant leur politique sur l'impiété et l'exercice par la tyrannie, veulent dépouiller et détruire les maisons servant d'asile à ceux qui consacrent leur vie à la prière, à l'étude, aux œuvres du ministère et de la piété ; mais ne craignez pas, car le temps viendra où Dieu se souviendra de nous.

" En attendant, nous participons tous et sur divers points du monde à la béatitude annoncée par Jesus-Christ : *Hic vultis esse qui confitentur persecutionem propter justitiam* : prions pour tous et particulièrement pour moi-même, afin que l'es-

perance et la confiance en Dieu nous soutiennent, même devant le triste appareil des fléaux actuels qui tendent à la destruction de tout ce qui est saint, religieux et chrétien. Prions afin d'obtenir une constance proportionnée aux besoins des temps, et afin de combattre la malice humaine et infernale coalisées ensemble avec une vigueur, un courage qui ne faiblissent jamais.

"..... Dilatons donc notre cœur, et espérons que le Seigneur nous conduira non-seulement au port de la paix éternelle, but de nos labeurs et de nos desirs, mais aussi au port sur cette terre, en nous sauvant du milieu des tempêtes de ce monde insensé et corrompu qu'on nous a fait ; les sectateurs de ce monde nouveau prétendent nous donner la félicité, tant ils qu'ils ne nous préparent que des angoisses et des larmes, et l'amour de la patrie sur les lèvres, les cache dans leur cœur l'égoïsme et la rapine..... "

Comme on le voit, Pie IX les connaît ces grands faiseurs de liberté qui cherchent à détruire toutes les libertés honnêtes, et ne savent que permettre la licence la plus effrénée à cette armée de sectaires immondes sortis des visceres de la société. Il sait que ce ne sont que des tyrans et des imposteurs : des tyrans qui veulent pénétrer jusque dans le sanctuaire de la conscience ; des imposteurs qui, après mille promesses hypocrites, ne pensent aujourd'hui qu'à mentir à leurs engagements les plus solennels. Ce sont eux qui, après avoir fait la fameuse *loi des garanties*, se jettent en ce moment, comme des loups affamés, sur les ordres religieux, les chassent de leurs maisons, s'emparent de leurs propriétés et font ainsi l'office de voleurs de grands chemins.

Le Saint Père voit toutes ces turpitudes, il en souffre sans doute ; mais il sait que le règne des méchants n'aura qu'un temps et que bientôt celui de la justice arrivera. Telle doit être aussi l'espérance de tous les catholiques.

Que Victor Emmanuel et l'empereur Guillaume qui se sont fait les rois de la Révolution sachent bien qu'ils ne sont pas les maîtres de la Révolution, mais bien ses humbles valets et que celle-ci se réserve le droit de les rejeter lorsqu'ils ne lui seront plus utiles. Que ces souverains et leurs ministres, que la Suisse impie sachent que Dieu ne peut permettre le triomphe définitif du mal et qu'il n'y a qu'une institution sur la terre qui ait reçu ses promesses éternelles. Cette institution c'est l'Eglise catholique. Jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre l'Eglise et toujours celle-ci triomphera de ses ennemis.

Lorsque le jour marqué dans les desseins impénétrables du Tout Puissant arrivera, il se fera un grand vent et le déluge de maux qui submerge aujourd'hui la terre se retirera dans les abîmes, et alors l'Eglise se relèvera plus pure et plus brillante que jamais.

— La persécution, qui s'est abattue sur nos coreligionnaires du Nouveau-Brunswick, ne semble pas vouloir se ralentir. Le fanatisme protestant déborde avec d'autant plus de rage qu'il se croit plus sûr de l'impunité et qu'on ne lui oppose aucune digue.

Le *Morning Freeman* de St. Jean N. B. nous apporte, sous la date du 2 courant, le récit de l'arrestation récente du Révd. M. Chapman, sous l'accusation d'avoir refusé de payer ses taxes d'écoles imposées en vertu de l'inique loi des écoles mixtes.

" On nous dit, écrit le *Freeman*, qu'il existe quelque part une intention de rendre justice aux catholiques et de les débarrasser de l'oppression et de la tyrannie dont ils se plaignent depuis longtemps ; mais, pendant ce temps là, la persécution continue sans frein et sans diminution ; et, en vertu de la loi, ils sont obligés de payer des sommes énormes pour le

soutien d'écoles où ils ne peuvent envoyer ni n'envoient leurs enfants.

« Lundi après midi, le Révd. M. Chapman, l'un des prêtres de St. Jean, a été arrêté sur la rue William pour ses taxes qu'il refusait de payer, parce que celle des Ecoles s'y trouvait comprise et qu'il ne pouvait consentir à acquiescer que sous la force. M. Chapman allait entrer au bureau du *Fremont* pour affaires, mais le constable Hancock, qui fit l'arrestation, ne lui permit pas de s'y rendre, et le Révérend Monsieur, sous la garde du constable, fut conduit à travers les rues William et King jusqu'à la prison. Un moment, il voulut regagner sa demeure; mais après avoir fait quelques pas, le constable lui rappela qu'il était prisonnier et insista sur ce qu'il se rendit à la prison. Il s'y rendit donc et il fut bien et dûment incarcéré.

« Après être resté quelque temps en prison, il paya le montant de ses taxes et fut remis en liberté. Dans ce cas, comme dans celui du Révd. Monsieur Michaud, aucune tentative ne fut faite de trouver et de saisir la propriété personnelle du Révérend Monsieur, comme la loi l'exige. Nous pensions qu'après la cause qui est venue devant le magistrat de police, les constables seraient plus particuliers à ne pas violer la loi sous ce rapport.

« La patience d'un peuple qui souffre depuis longtemps est douloureusement éprouvée. L'injustice se sert encore de tout le poids de la loi pour opprimer une minorité et outrager les droits les plus chers de la conscience. »

Cette recrudescence de haine et d'animosité nous fait parfaitement voir que le cabinet du Nouveau-Brunswick est décidé à pousser les choses jusqu'aux dernières extrémités, en s'appuyant sur le fanatisme et la haine de ceux qui le soutiennent. Pour montrer combien il se rit de toute la population catholique de la Province, il soumet un prêtre à l'ignominie d'une arrestation publique et va même, dit-on, jusqu'à menacer la liberté de l'évêque.

C'est là un scandale qu'il faut faire cesser au plus tôt, sans attendre que la patience des catholiques se lasse. Nos gouvernants doivent prendre en mains les moyens de ramener à la raison cette clique de fanatiques furieux qui gouvernent en ce moment la Province voisine. Plusieurs des membres du ministère fédéral actuel ont reconnu antérieurement que la loi des écoles du Nouveau-Brunswick est inconstitutionnelle, et que le gouvernement d'Ottawa a le droit de la désavouer; qu'ils agissent donc et mettent à néant une législation inique, qui menace de troubler profondément la paix et la concorde dans toute la Province. Qu'on ne se fasse pas illusion à cet égard; tous les catholiques du Canada sympathisent avec ceux du Nouveau-Brunswick et demandent la cessation de leurs maux.

— Nous sommes satisfaits du nombre et de la qualité des mesures contenues dans le discours du Trône que son Excellence le Lieutenant Gouverneur a adressé aux deux sessions de la Législature de Québec, le 4 du courant. Les questions, qui intéressent le plus notre prospérité publique, y occupent une place importante et si nos membres savent traiter ces questions sans esprit de parti, avec la ferme espérance de promouvoir avant tout les intérêts généraux du pays, ils auront fait faire à notre Province un pas immense dans la voie du progrès.

C'est avec un plaisir bien justifiable que nous avons pu constater chez nos gouvernants un ardent désir de repatrier nos compatriotes, d'encourager la colonisation de nos terres incultes et d'améliorer nos grandes voies de communication.

Quant à l'immigration, nous avons remarqué dans le dis-

cours du trône une expression qui nous fait bien augurer de l'avenir. On veut favoriser l'immigration; mais avec discernement. C'est là une précaution que nous ne pouvons trop approuver. Oui, il faudra du discernement dans les encouragements donnés à l'immigration et cela non seulement sous le rapport matériel, mais encore sous le rapport moral. Nous n'avons aucun besoin de bouches inutiles; il nous faut de bons travailleurs, de bons cultivateurs, de bons industriels, qui puissent par leurs exemples et par leur habileté pratique, nous montrer la voie des améliorations. Mais en même temps, nous devons nous préserver de la contagion des doctrines perverses qui bouleversent aujourd'hui une grande partie de l'Europe, et nous devons éloigner de nous ces esprits fourvoyés, ces intelligences galeuses qui fourmillent dans les bas fonds de la société européenne et dont nous n'avons que faire ici. En un mot, il nous faut de bons ouvriers; mais nous n'avons pas besoin d'impies.

Les Chambres s'occuperont, en outre, de la décision des contestations qui pourraient s'élever sur la validité des élections; de la judicature; de l'instruction publique et de quelques autres sujets très-importants.

Après le discours du Trône, l'Assemblée se retira; l'Orateur prit le fauteuil et l'Hon. premier ministre présenta le projet de loi ordinaire concernant le serment d'office, ainsi que les propositions relatives aux comités permanents.

Pendant la séance du soir, M. Garneau secondé par M. McGauvran, proposa l'adresse en réponse au discours du Trône.

M. Garneau fit un éloge chaleureux du nouveau Lieutenant Gouverneur et dit que sa nomination a rencontré l'approbation de toute la Province.

Puis il fit une appréciation détaillée du discours du Trône. Il dit que le succès de la dernière exposition provinciale a démontré qu'il y a amélioration sensible dans notre situation agricole, et fait voir l'importante nécessité de créer de nouvelles écoles d'agriculture.

Parlant du repatriement de nos compatriotes, il dit que la dernière crise financière des États-Unis a forcé un grand nombre de Canadiens-Français à revenir au pays, et qu'il faut les y retenir. Pour cela il faut encourager la colonisation par tous les moyens en notre pouvoir, améliorer, multiplier les voies de communication, puis, donner des terres à ceux qui reviennent, pour les retenir, et à ceux qui sont restés, pour leur ôter le désir d'émigrer.

Relativement aux chemins de fer, M. Garneau voudrait que l'on procédât à la réalisation des projets d'une manière satisfaisante, car ces chemins, dit-il, sont les vrais moyens de colonisation. Il mentionne spécialement le chemin de la Rive Nord: ce sera le Grand-Tronc du Nord. Cette ligne est destinée à ouvrir les voies de l'avenir à des populations nombreuses et industrielles. L'orateur espère qu'avant peu, il verra de ses yeux la réalisation de ce grand projet.

L'orateur passe ensuite en revue les autres parties du discours du Trône et termine en proposant l'adresse en réponse à ce discours.

M. McGauvran se lève, ensuite, et entre complètement dans les vues du Gouvernement. Il reste, dit-il, dans notre pays une si grande étendue de terrain à défricher qu'une place est assurée à une immense quantité de colons.

Il engage le Gouvernement à favoriser la construction des chemins de fer et de colonisation.

Puis il dit que, comme pays manufacturier, Québec offre les plus heureuses conditions: ses nombreux pouvoirs d'eau lui donnent des avantages incontestables.

En terminant, il promet son appui à toute loi d'élection efficace.

### Hommage au Sacré Cœur de Jésus

Nous lisons dans le *Nouveau-Monde* : — Nous voyons chaque jour avec un nouveau bonheur le feu sacré de la dévotion au Divin Cœur de N. S. J.-S. de ce cœur d'adorable douceur " qui a tant aimé les hommes, " s'allumer partout et s'étendre à toutes les églises d'Amérique. L'été dernier, à la suite de leur Concile, les vénérables Evêques de la Province de Québec vouaient à la gloire du Sacré Cœur, tous les diocèses de notre religieux pays dans une commune et solennelle consécration. La flamme du même amour s'est rallumée aux Etats-Unis. Nous voyons qu'imitant en cela l'exemple donné par l'Eglise de Philadelphie il n'y a que quelques semaines, treize nouveaux diocèses, comprenant sept grands états de l'Union Américaine, ont également été consacrés au Sacré Cœur par leurs évêques respectifs, dans une cérémonie solennelle qui eut lieu à New-York, Brook yu, Newark, Boston, Portland, Burlington, Providence, Hartford, Springfield, Buffalo, Rochester, Ogdonsburg et Albany, avec tous les fidèles, églises, collèges et institutions religieuses qu'ils renferment.

Quelle belle couronne offerte au Cœur adorable du Sauveur que celle-ci ! et comme ces millions de cœurs désormais enchaînés à celui du Sauveur par le lien de l'amour le plus pur et le plus fort, vont le dédommager de l'ingratitude de tant d'autres, qui n'ont jamais su qu'entourer ce divin cœur d'une douloureuse couronne d'épines.

### Pourquoi les plantes semées très-drues croissent-elles d'abord plus vite que si elles étaient semées claires ?

Dans les engrais, où la terre et la semence de deux sillons sont rejetés l'une sur l'autre, les céréales et autres plantes lèvent plus vite, sont plus vigoureuses que les levées voisines, et les ont bientôt dépassés. La raison en est simple et palpable, dira-t-on : vous avez réuni là plus de terre et plus d'engrais qu'ailleurs ; la plante doit y être plus belle. Non, peut-on répliquer, car si il y a le double de terre et d'engrais, il y a aussi le double de semence. Et puis, qu'on me dise pourquoi, si beau en herbe, le blé n'a monté qu'en partie, ou n'a donné que des épis petits, chétifs, et une paille bien plus fine qu'à côté.

D'ailleurs, que l'on considère cette touffe épaisse qui provient de l'accumulation au même point d'un grand nombre de grains, soit que le semeur les ait laissés échapper en prenant sa poignée dans le sac, soit par toute autre cause. Comme elle flatte l'œil au printemps ! comme elle dépasse ses voisines ! on dirait un Patagon au milieu de Lilliputiens. Hélas ! encore quelques semaines, et il n'y aura plus rien qu'un peu d'herbe jaunie et mourante, et l'on pourra dire : " Pauvre touffe ! tu ressembles à ces gens à grand fracas qui promettent tant, mais qui ne tiennent rien, et portent aucun fruit. "

Quelle est donc la cause de ce phénomène ? E-t-elle connue ? Si elle ne l'est pas bien, voici une hypothèse que je livre à l'appréciation des hommes compétents, moi qui suis étranger à la physiologie végétale et à l'agronomie :

Les engrais ont besoin, pour être rendus assimilables, non-seulement des agents atmosphériques, mais encore d'une excitation, d'une sorte de fermentation dont le point de départ est dans la graine, et qui de là s'étend de proche en proche tant autour d'elle et par conséquent avec une puissance croissante, qu'on peut se représenter assez bien par une progression géométrique ; or, si au lieu d'une graine, il y en a deux, l'action du ferment sera plus rapide ; s'il y a 40 ou

50 graines, toute la matière nutritive du voisinage sera bientôt rendue assimilable et absorbée. De là, cette luxuriante végétation et aussi de dépérissement et cette mort précoce, véritable mort d'inanition : la touffe a consommé en peu de temps la totalité des provisions qui devaient durer jusqu'à la moisson.

Si chaque grain n'avait pris que sa part, comme s'il eût été seul, cette part aurait été moindre, et la touffe moins belle que le produit d'une seule graine ; il faut donc que l'assimilation ait pu se faire bien plus promptement et plus abondamment.

Mon hypothèse donnerait raison à une pratique à laquelle jusqu'alors je n'avais rien compris. Dans certaines localités, pour mieux assurer la reprise d'un arbre qu'on plante, on met un banneton d'avoine au pied, dans le trou. Cette avoine en germant rend promptement assimilables les parties nutritives voisines, et l'arbre peut en effet mieux reprendre et se nourrir.

Diverses conséquences peuvent être tirées de ce qui précède le :

1o. Sauf l'action physique et mécanique des pluies, qui peuvent les entraîner en partie dans le sous-sol, les engrais se conservent bien dans une terre *sans végétation* ;

2o. Mais qu'on se garde bien d'y laisser pousser les mauvaises herbes : plus le sol serait riche, plus elles y viendraient belles, et plus elles l'épuiseraient ;

3o. Dans les temps secs, une bonne levée serait mieux assurée en semant en paquets, en mettant beaucoup de graines ensemble, sauf à éclaircir ensuite le plus tôt possible. Cette pratique pourrait assez souvent trouver son application : aujourd'hui, je ne veux mentionner que les racines fourragères ;

4o. Il importe de répartir la semence le plus également possible, et surtout d'éviter l'accumulation de graines par places.—G. L.

### Pratique des fumiers salés

Nous pensons que nos lecteurs liront avec intérêt la lettre suivante de M. le docteur E-mein, de Nantes, sur l'art de bien saler les fumiers, afin d'en accroître la valeur fertilisante :

" Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous inviter à réimprimer, dans votre estimable journal, ma méthode et mes réflexions sur l'emploi du sel dans les fumiers.

" Je vous prierais également d'avoir l'obligeance de consulter vos nombreux abonnés agriculteurs, par l'entremise des Sociétés d'agriculture, pour savoir comment, en général, les agriculteurs de leurs cantons font l'aménagement de leurs fumiers.

" Car voyez l'inconséquence des agriculteurs : ils ont des granges pour leur foin et leur paille, ils bâtissent des greniers pour leurs graines de toute espèce, et ils laissent perdre la meilleure partie de leurs fumiers, sans lesquels cependant ils ne peuvent rien produire. Aussi, est-ce avec juste raison que les fumiers sont appelés le *pain de la vie*.

" Il y a donc, nécessairement, une réforme des plus importantes à faire pour les agriculteurs, qui doivent enfin finir par comprendre qu'il vaut mieux conserver, améliorer leurs fumiers, pour retirer de la terre le plus de récoltes possibles, que de faire des achats d'engrais ne répondant pas toujours à leur attente. Je le répète, là est leur véritable salut à venir.

" Voici donc, de nouveau, l'exposé de ma méthode, pour quintupler la valeur des fumiers :

" Etablir un bassin imperméable, couvert, à l'abri du so-

leil, des pluies, de la présence de tout animal de basse-cour, tel que poules, etc., et à quelque distance des écuries et des habitations.

“ Dans ce bassin, déposer tous les jours les fumiers.

“ En dehors des écuries, recevoir les urines dans un bassin imperméable et couvert.

“ Dans ce réservoir (fosse à urine), d'une contenance par exemple de 25 gallons, dissoudre dans les urines 600 livres de sel marin ou de mine, et ne jamais laisser les urines sans sel.

“ Au lieu de dépôt, arroser tous les jours les fumiers avec l'urine salée.

“ A l'aide de cette installation indispensable, les fumiers ne peuvent ni s'échauffer ni se consumer, ni perdre aucun de leurs éléments volatils fertilisateurs, au point que 200 livres de ces fumiers valent au moins 800 livres de fumiers ordinaires, c'est-à-dire non couverts et non salés; car l'abri des pluies et du soleil, et l'emploi judicieux du sel marin, le seul corps qui peut empêcher la fermentation ou la combustion nuisible des fumiers, sont les trois conditions propres à réaliser ces avantages.

“ En opposition avec les fumiers fermentés, mon expérience a tranché la question; on ne doit plus employer les fumiers fermentés, mais les préparer de manière à ce que leur fermentation n'ait lieu que dans le sein de la terre, au bénéfice des récoltes.

“ On ne doit pas nier à priori la puissance des dispositions salines dans les urines. Si des agriculteurs n'aient la haute puissance du sel, c'est qu'ils n'auraient pas vu son emploi fait en dissolution dans les urines des animaux, pour être mêlées aux fumiers et les imprégner de leurs jus fécondants.

M. Ville, le savant professeur de chimie agricole au Jardin des Plantes de Paris, le promoteur des Engins dits chimiques, si habile dans la composition de ses formules pour chaque culture, devrait ainsi recommander au monde agricole une bonne méthode de traitement des fumiers, ce qui permettrait d'avoir bien moins souvent à acheter, de plus en plus cher, des engrais autres que les engrais produits par les animaux.

“ MM. Boussingault et Moll, ces savants professeurs d'agriculture aux Arts-et-Métiers de Paris, et faisant chez eux de l'agriculture pratique, rendraient un immense service aux agriculteurs, en mettant à leurs dispositions les recettes pour les meilleures cultures résultant de l'emploi de leurs fumiers d'étable et concernant leur usage le plus avantageux à tous les points de vue.—“ Docteur ESMIN. ”

Ce qui précède s'applique au fumier d'étable proprement dit, et M. Esmein a constaté bien des fois, par des expériences répétées, que les récoltes obtenues à l'aide des fumiers salés suivant sa méthode étaient toujours préférables aux récoltes provenant des fumiers ordinaires.

M. Esmein a soumis aux mêmes expériences les phosphates de chaux, tant à l'état de poudres d'os qu'à l'état de noir de raffinerie, et il a reconnu que les noirs, additionnés d'une dissolution d'eau salée, ou mieux d'urine salée, dans la proportion de 50 livres de sel dissous par 50 gallons de phosphate, ont toujours eu pour résultat de doubler le rendement des récoltes.

M. Riffel directeur de Grand Jouan, a expérimenté ce système, et en a aussi constaté l'efficacité.

### Emploi de la terre comme litière

Dans une année où, comme celle que nous traversons, la

paille est rare et chère, et où par conséquent on cherche à en ménager la consommation, les agriculteurs ne liront peut-être pas sans intérêt les détails suivants sur la manière de la remplacer par une matière qui a certes le mérite de l'économie, nous voulons dire la terre. Nous les prions dans un numéro d'un journal allemand (*Hohenhet mer Wochenblatt*).

Il n'y a pas longtemps que le baron de Rotenhan a fait connaître sa méthode d'employer la terre comme litière. Dans l'hiver de l'année précédente, sur sept domaines qu'il administre, 99 bêtes bovines ont séjourné et couché sur la terre *sans avoir besoin d'aucune autre litière*. Aucun de ces animaux n'en a souffert, aucun n'a été malade. Ils ont été au sec et dans la propreté; l'engrais, qu'on a obtenu en abondance, a été excellent et bien supérieur, sous le rapport de la quantité comme de la qualité, et celui qu'aurait donné une litière de pailles. Voici en quoi consiste le procédé qu'on a suivi:

Entre la partie de l'étable réservée aux animaux et l'allée ou couloir effeci au passage des hommes de service, on couche et assujettit sur le pavé une pièce de bois ou une perche ronde, à peu près de la grosseur d'une perche d'ochslandg, et l'on remplit de terre sèche, à une épaisseur de 8 à 10 pouces l'espace comprise entre la perche et le râtelier, de manière à former une surface mince et horizontale. Comme le pavé de l'étable va le plus souvent en pente de l'avant à l'arrière des bêtes, la couche de terre, pour demeurer horizontale, doit être plus mince en avant; l'épaisseur de 8 à 10 pouces doit donc s'étendre de la place où cette couche est la plus mince. La perche a pour destination d'opposer une barrière à la terre, et de l'empêcher de s'ébouler ou d'être poussée par les pieds des bestiaux dans l'allée. C'est sur ce lit de terre qu'on place les animaux sans l'intermédiaire d'aucune autre litière.

Trois à quatre fois par jour, selon le besoin, on retire, au moyen d'une ratissoire de bois ou en fer (une houe à lame pleine peut rendre le même service), les déjections des animaux et la croûte de terre humectée par l'urine, on en fait de petits tas derrière le bétail, et chaque jour, en temps opportun, l'on transporte cet engrais dans la fosse à fumier. Par l'effet de cet enlèvement de la croûte de terre devenue humide, le bétail se trouve toujours sur une couche sèche et propre. Il est à peine besoin de dire que, pour obtenir ce résultat, il est indispensable de ne pas différer l'opération du ratisage, de l'exécuter, au contraire, assidûment et régulièrement; sans cela les animaux demeureraient trop longtemps sur la terre humide, ce qui déterminerait un ramolissement du sabot.

Comme en général les déjections solides ou liquides tombent généralement sur la même place, l'enlèvement de l'engrais par le ratisage donne naturellement lieu, on se répétant, à des creux et à des inégalités; on rétablit l'égalité de la surface en comblant au moyen d'un peu de terre prise sur d'autres points, principalement du côté de la crèche. Lorsque, par l'effet d'un séjour prolongé, la terre s'est durcie au point de se mettre en motte sous l'action de l'instrument qui l'enlève, de manière à ne pouvoir plus former un lit commode, on recharge de terre fraîche, dont on remplit les excavations.

Au bout de deux ou trois semaines, la masse de terre qui forme la litière aura passablement diminuée, mais sera encore loin d'être entièrement consommée; néanmoins, il vient un moment où elle doit être en entier remplacée par de nouvelle terre. Par l'effet des emanations du bétail et de la pression qu'il exerce en se couchant et marchant dessus, d'un côté elle devient si compacte qu'elle n'absorbe plus l'humidité aussi bien qu'au commencement, de l'autre son odeur et son aspect annoncent qu'elle est elle-même arrivée au point de pouvoir remplir le rôle d'un très-bon engrais.

Une condition d'une absolue nécessité, c'est l'emploi d'une terre sèche. Le baron de Rotenhan la fait charrier et mettre à couvert par un temps sec en automne.

Il est souvent arrivé que les agriculteurs, après un court essai de la terre comme litière, s'en sont renoncés, parce qu'ils avaient trouvé que leurs bêtes, soit debout, soit couchées, vivaient continuellement dans l'humidité et l'ordure. Soivant M. de Rotenhan, la cause de ces mécomptes a été simplement quelque manquement dans l'emploi du procédé. Si l'on prétend opérer avec la litière de terre comme on le fait avec celle de paille ou

de feuilles, c'est-à-dire si l'on veut se borner à n'en faire qu'une seule distribution par jour et à la retirer le jour suivant, ou, ce qui est pire, à repandre la terre sur les excréments, il se formera naturellement un mélange boueux sur lequel le bétail devra se tenir et coucher. Il n'est pas étonnant qu'une pareille manière de procéder détourne de l'emploi de la terre en remplacement de la litière de paille, et qu'elle soit défavorable au bétail.

En moyenne, on peut admettre que, pour une pièce de gros bétail, il faut un à deux tombereaux de terre par mois. Si l'étable est froide, on agira prudemment en donnant, dans le fort de l'hiver, un lit de paille au bétail pour le tenir plus au chaud. Dans ce cas, on peut laisser en place la bordure de perches, et attendre que le retour d'une température plus douce permette d'apporter de nouveau de la terre dans l'étable.

On ne saurait alléguer contre le procédé la difficulté de se procurer de la terre : on peut en trouver partout de convenable, dans les fossés, sur les beiges, etc. D'ailleurs, il ne faudrait pas se faire un tourment d'avoir à la prendre dans les champs mêmes, puisqu'elle y sera ramonée. Lorsque, par exemple, par la répétition du labourage pendant une suite d'années, des élévations se sont formées aux extrémités des planches ou des billons, on peut faire ramasser sur de petites surfaces, souvent même sur d'étroites bandes de terrain, plusieurs tombereaux de terre sans nuire au champ, ou même à son avantage quand on laisse la couche supérieure sur le lieu et qu'on emporte que la terre du sous-sol.

Il est hors de doute que l'emploi de la terre pour litière, comparé à celui de la paille et des feuilles, est une cause d'augmentation de travail pour les gardiens des bestiaux ; mais cette augmentation n'est pas tellement considérable qu'on ait besoin d'ouvriers surnuméraires, excepté aux époques où l'étable doit être entièrement déblayée et garnie de nouvelle terre.

L'emploi de la terre en remplacement de la litière ordinaire se recommande à tous les cultivateurs grands ou petits, mais particulièrement à ces derniers, parce que ce sont eux qui se trouvent le plus souvent dans la nécessité de réserver leur paille pour l'alimentation de leurs bêtes, et qu'ils ont moins à porter en ligne de compte un petit surcroît de main-d'œuvre. Cet emploi est possible dans toute étable ; il n'exige aucune espèce d'appareil dépendant, et, ce qui est le point capital, il remplit toutes les conditions d'un traitement convenable de l'engrais dans la fosse. Aucune autre méthode n'est une garantie aussi sûre de la complète utilisation du lumier.

### L'œil du maître engraisse le bétail.

*Monieur le Rédacteur,*

Cette vérité passe à l'état d'axiome parmi les agriculteurs ne saurait être trop méditée par ceux qui confient imprudemment le soin de leurs bestiaux à des mains étrangères. On peut aisément se faire remplacer dans le labour, le hersage, la coupe du foin, etc ; mais pour le traitement des animaux il est difficile pour ne pas dire impossible de s'en rapporter à d'autres. Je trouve même qu'un père doit bien s'assurer des dispositions et de l'activité de ses enfants avant de leur laisser cette importante besogne. Malheur à celui qui a des enfants paresseux et qui ne va pas lui-même à l'étable trois fois par jour !

A propos, voici une histoire dont je laisse la responsabilité à un bon vieillard qui me la racontait dernièrement :

Un cultivateur honnête et laborieux avait trois garçons nommés Baptiste, Rami et Pierre et une fille appelée Louise : ces enfants étaient si diligents et si industrieux que le père et la mère ne s'absentaient jamais de la maison convaincus qu'ils étaient que les choses se feraient durant leur absence. Un frère de ce cultivateur demeurant à quelques lieues l'invitait souvent à lui faire visite, mais toujours mon bon père de famille refusait de s'absenter de chez lui pour le motif que j'ai indiqué plus haut. Un jour cependant il se décide à partir : c'était pendant l'hiver. Il dit à ses enfants : nous allons nous promener chez votre oncle, ayez bien soin des animaux ; nous by reviendrons que dans trois jours.

Les parents partis, voilà la jeune génération qui s'installe à l'appar du pôle, les pères s'allant, en usage, se dort ;

mais aux animaux personne ne songe grère. Cependant le lendemain matin, Pierre, le plus jeune, demande à l'aîné Baptiste :

Les animaux ont-ils été soignés, hier ?

J'cré qu'oui répond Baptiste : et tout le monde satisfait de cette réponse se plonge de nouveau dans le doux repos que leur valait l'absence des parents.

Dans l'après-midi du même jour, même demande de la part de la fille Louise à ses trois frères.

J'cré qu'oui répond encore l'un des trois enfants. Enfin les trois jours se passent et les animaux du bon père de famille ne reçoivent aucuns soins de cette intéressante mai-onnée qu'un j'cré qu'oui jetait dans une si complète tranquillité.

Le père arrive, et la première question qu'il pose est pour savoir si les animaux ont été bien soignés.

J'cré qu'oui, répond un des enfants.

A demi-satisfait de cette réponse comme bien on peut le penser, ce brave cultivateur se rend à l'étable et trouve ici un animal mort, l'autre se livrant à d'affreuses contorsions, un autre enfin après avoir brisé ses liens se rue partout comme un enragé. Il examine, il cherche à étudier les symptômes, il n'en découvre qu'un seul : les crèches sont vides d'une manière innuée et jusqu'aux moindres parcelles de litière ont disparu. Ne sachant que supposer, mais de vinant bien quelque chose d'extraordinaire, il retourne à la maison, raconte le malheur à son épouse éplorée, et soumet ses enfants à un interrogatoire plus étroit.

Enfin, Louise, tes frères sont-ils allés soigner les animaux ?

J'cré qu'oui, répond la fille.

Allons donc ! Les-as-tu soigné toi, Baptiste ?

— J'cré qu'oui.

— Et toi Rami ?

— J'cré qu'oui.

Et toi Pierre ?

J'cré qu'oui.

A la bonne heure, je suis éclairé dit le père, je connais la maladie de mes animaux : c'est le j'cré qu'oui dont ils sont atteints.

Et le bon vieillard m'ajoutait que jamais depuis on ne vit ces infortunés parents aller faire des visites, et que dans leur paroisse quand on veut désigner un animal qui manque de soins on dit qu'il a le j'cré qu'oui.

Lecteur, prenez garde que vos bestiaux n'attrapent cette terrible maladie et n'oubliez pas que l'œil du maître engraisse le bétail. — X — *Semaine Agricole.*

### Causo du retard de notre publication

Une absence de plus d'une semaine de la part du propriétaire de la *Gazette des Campagnes* a nécessité le retard du présent numero ainsi que celui du prochain numero de la *Gazette*.

Nos lecteurs voudront bien nous pardonner ces retards, car le but du voyage du propriétaire de la *Gazette* a été celui de faire l'acquisition d'un matériel d'imprimerie. Le succès qu'il a obtenu lui permettra de faire des changements à la *Gazette*, tout à l'avantage de nos lecteurs. Cet achat a été coûteux, et nous espérons que nos abonnés s'empresseront de payer leur abonnement afin d'en faire le paiement au plus tôt.

### Petite Chronique

*Profits réalisés par une manufacture de fromage* — Nous lisons dans le *Franco Canadien* le comment qui suit :

La manufacture de fromage de Willowbrook de la rivière au Brochet, propriété de M. Jean Desmarais et sous la direction particulière de M. John Robinson, de Clarenceville, a fait dans le pace de cinq mois, à commencer du 16 mai dernier, 1,233 fromages pesant à peu près 60 livres chacun. Le fromage est d'une qualité supérieure et s'est vendu 11 centimes le livre, le tout se montant à \$8 167 39.

Le montant du lait reçu durant ces cinq mois a été 670,067 livres donnant en proportion neuf livres de lait pour chaque livre de fromage.



La saison de l'année, sous la direction du même monsieur, dans la même fromagerie, a donné pour résultat une livre de fromage pour 8 livres quarante-deux centième de lait. On aimerait à avoir le rapport de ce qui a été fait dans les autres fromageries.

**RÉCETTES**

**Procédé pour rendre aux harengs sa'és la qualité des harengs frais**

Il suffit de les dessaler et de les faire tremper ensuite dans du lait chaud de vache. Le hareng, retiré et essuyé au bout de ce temps, ressemblera pour le goût et pour l'œil au hareng frais.

**Gangrène**

**Embrocation.**—Prenez : Un verre de vinaigre et deux verres d'eau ; faites-leur jeter un bouillon, et dissolvez-y gros comme une noix d'alun de roche pulvérisé. Otez le vaisseau du feu dès que l'alun sera fondu et appliquez sur la partie gangrénée un linge trempé de cette liqueur, l'humectant à mesure qu'il se sèche.

**Topique.**—Prenez : Chanx vive 4 livres, faites la éteindre dans un seau d'eau ; filtrez l'eau, et en reversez 6 pintes dans laquelle vous ferez dissoudre une demi once de sublimé corrosif en poudre, et aussitôt vous appliquerez une compresse trempée de cette eau sur la partie gangrénée ; bien soivent, à l'aide de ce moyen, l'inflammation cesse, et la chair vive viendra à la place de la morte.



**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

Les Commissaires nommés pour construire le chemin de fer Intercolonial, donnent Avis Public qu'ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour la construction d'un "Terminus dans l'eau profonde" à la Pointe au Père.

On pourra voir les plans et devis aux bureaux des Ingénieurs à Ottawa et Rimouski, le et après le 20<sup>e</sup> jour de novembre prochain.

Les soumissions endossées "Soumission pour hâvre et embranchement de ligne" seront reçues au Bureau des Commissaires, Ottawa, jusqu'à six heures P. M., le 20<sup>e</sup> jour de décembre prochain.

A. WALSH,  
ED. H. CHANDLER,  
C. J. BRYDGE,  
A. W. McLEAN,  
Commissaires.

Bureau des Commissaires,  
Ottawa, 17. Octobre. 1873

**J. E. CASGRAIN, N. P.,  
AGENT A L'ISLET**

Pour la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE contre les accidents du feu et de la foudre par les Comités de Stanstead et Sherbrooke, établie en 1835, une des plus anciennes et des plus populaires, ayant au-delà de 6,000 assurés, et à la portée des cultivateurs ; le coût moyen d'une assurance sur bâtisse isolée n'étant que de 25 centins par \$100.

**AGENT**

Pour la Compagnie d'ASSURANCE SUR LA VIE, l'Equitable, Bureau principal, Broadway, New-York, la plus puissante du monde entier ; \$52 000,000 d'affaires en 1872 ; et le meilleur placement comme Banque d'Épargne.  
30 Octobre 1873.

**MUSIQUE NOUVELLE !!**

**REÇUE DE PARIS**

PAR LE STEAMER POLYNESIAN.

**MUSIQUE INSTRUMENTALE :**

Bucéphale, galop brillant.....	Dessaux	60 centins.
Junon, valse .....	Gruziani	60 "
Po'ka des moineaux. ....	Jeanvrol	40 "
Épièglerie .....	Buchmann	60 "
Echo de la terras-e, polka.....	Kowalski	65 "
Sur l'Adriatique. ....	"	60 "
La jolie hongroise, valse .....	Fischer	60 "
Prascovia, mazurka .....	Kowalski	70 "
Le roulis, caprice maritime.....	"	50 "
Solitude, nocturne.....	"	60 "
Le petit diable, polka mignonne.....	Leduc	50 "
L'aveu, valse brillante.....	Kowalski	75 "
Olga, mazurka.....	Gruziani	40 "
La petite coquette, valse mignonne.....	Duseurte	50 "
Le chant du lazzarone.....	Kowalski	60 "
Marche turque.....	"	60 "
etc., etc., etc.		

**MUSIQUE POUR ORGUE**

LE SERVICE DE L'EGLISE:—100 morceaux brillants et faciles pour Orgue par *Valenti*—\$2.50

TRE-OR DES ORGANISTES:—Recueil en deux volumes de musique d'orgue facile et brillante, chaque Vol. \$3 00

MORCEAUX D'ORQUE des auteurs célèbres:—A. Miné,—Larenzo,—Marius-Gueit,—Lefebure—Wely,—De Calonne, etc.

**METHODES ELEMENTAIRES**

(En français).

Méthode de violon.....	75 centins.
" de flûte .....	75 "
" d'accordéon .....	75 "
" de hautbois .....	75 "
" de Cornet à pistons.....	75 "
" de Saxhorn .....	75 "
" de Clarinette .....	80 "
" d'harmonium.....	80 "
etc., etc., etc.	

En vente chez

**A. LAVIGNE,**

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique, 11 1/2 rue St Jean, QUÉBEC.

N.B. — Les personnes éloignées de la ville qui désireraient se procurer quelques uns des articles ci-dessus, ou autre morceau quelconque, n'ont qu'à envoyer le prix et le nom du morceau sous enveloppe à A. LAVIGNE ; elles recevront le morceau demandé par le retour de la maille.

Octobre, 1873.

**DEPARTEMENT DES DOUANES**

Ottawa, novembre, 1873.

L'ÉCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 6 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.